



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

COMMISSION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Compte Rendu du 15 juillet 2024

En présence de :

Raphaël CASTERA,
Annette BORDON,
Solange COOKE,
Josée SERASSET-KREMPP
Françoise JACQUIER,
Jacques ZIRNHELT
Jacques SARTELET
Frédéric POETTOZ
Christophe BOUGAULT-GROSSET
Pierrette MORAND

Président de la Commission, Maire de Passy
Elue de Passy,
Elue de Praz-sur-Arly,
Elue de Sallanches,
Elue de Combloux,
Elu à Cordon, en visioconférence,
Elu à Passy,
Elu à Sallanches,
Elu à Megève, en visioconférence,
Elue à Megève, en visioconférence,

Maëlle DUPRE
Charlotte MARX,
Jérémy PAYEN

Chargée de mission développement durable, CCPMB
Responsable Pôle « Développement durable », CCPMB
Chargé de mission Air et Eau, CCPMB

Sont invités pour l'Institut éco citoyen de recherche :

Chantal STAQUET
Pierre MOREL
Marine DENIS

Présidente, en visioconférence
Secrétaire
Directrice, en visioconférence

Raphaël CASTERA accueille les membres et ouvre la séance.
Un tour de table de présentation est réalisé.

1. Institut éco-citoyen – rencontre avec le Bureau de l'association

Le subventionnement des associations est soumis à l'établissement d'une convention d'objectifs et de moyens. Un point d'étape régulier est prévu. Un lien est souhaitable entre les élus de la commission environnement-santé et les membres de l'Institut.

Contexte

Rappel de :

- l'historique de la création de l'association,
- l'objet de l'association (partage et consensus autour des données scientifiques),
- la composition de l'Institut (8 collègues),
- du soutien de la CCPMB à l'Institut (plus de 100 000 € en numéraire et en nature).

Question à laquelle les représentants de l'Institut sont invités à réfléchir :

« Définiriez-vous l'Institut écocitoyen du Pays du Mont Blanc comme un **organe de surveillance des politiques publiques** au service de la protection de la société civile, ou comme un **espace de coopération et de dialogue territorial** ? »

Présentation par le Bureau de l'Institut éco-citoyen

● **Présentation de Marine Denis**

Juriste en droit de l'environnement, collaboratrice au cabinet du Maire de Grenoble, bénévole de l'association « notre affaire à tous ».



Pays du Mont-Blanc communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

● **Etat d'avancement**

- Recrutement de la directrice (prise de poste en septembre 2024),
- Construction d'une feuille de route 2024-2025,
- Rédaction d'un plan de communication 2024-2025, groupe de travail pour la communication digitale,
- Lancement d'une étude participative d'observation des lichens (bio-indication).

● **Prochaines étapes**

- Réalisation d'un inventaire des polluants encadré par Christine Piot (chimiste de l'atmosphère),
- Réalisation d'une cartographie des actions menées sur le territoire et des compétences des acteurs en matière de santé environnementale,
- Intégration de la Directrice grâce à la rencontre des membres du Conseil d'Administration,
- Validation des thèmes à traiter par l'Institut lors du Conseil d'Administration de fin 2024.

● **Quel lien collaboratif entre l'Institut, la CCPMB et les communes du Pays du Mont-Blanc ?**

Demandes de l'association :

- Appui dans la mise en relation avec les acteurs du territoire,
- Appui dans la mise à disposition des données scientifiques existantes,
- Facilitation pour l'accès à des événements locaux (par exemple les foires d'automne),
- Relai de communication.

Questions des élus de la commission

● **Le cœur de l'association devait être la recherche scientifique. Où en est le travail du comité scientifique ?**

- 13 ou 14 personnes s'étaient manifestées. En pratiques 6 ou 7 personnes se mobilisent.
- Rencontre entre le comité scientifique et les membres des autres collèges de l'Institut prévue le 9 octobre à Passy.
- La méthode prévue est de définir les actions du comité, puis de solliciter les personnes au cas par cas, selon leurs spécialités.
- Un groupe physico-chimie de l'atmosphère est animé par Christine Piot. Ils réaliseront le recensement des activités avec un impact potentiel sur l'eau, l'air, les sols et la biodiversité. Via des stages d'étudiants en Master 1 en gestion de l'environnement.
- Une étude bio lichénique a été démarrée par l'Institut de Fos sur Mer et transmise à l'Institut du Pays du Mont-Blanc. Chantal Staquet recherche un scientifique pour analyser les données collectées dans le cadre de la démarche participative.

● **Comment parvenir à maintenir la motivation de tous les scientifiques mobilisés ? Comment en trouver de nouveaux ?**

- Les tâches sont réparties entre les membres du comité scientifique (Chantal Staquet suit l'étude bio lichénique, Christine Piot le recensement des activités et Florian Charvolin organise la rencontre du 9 octobre),
- L'organisation de rencontres et l'envoi de lettres d'information permettront de maintenir la motivation.

● **L'Institut devait commencer par un état des lieux de la bibliographie existante (résultats des recherches scientifiques déjà menées). Pourquoi des actions ont-elles déjà été lancées alors que cet état des lieux n'est pas prévu ?**

- La réalisation de cet état des lieux est prévu au plan de charge de Marine Denis.
- Au-delà des données scientifiques très pointues de bio accumulation, la bio indication permet de faire participer des citoyens (recherche participative)

● **Comment l'Institut prévoit-il de financer les actions du comité scientifique ?**

- Il est prévu de rechercher des financements autres pour réaliser les actions.
- Les scientifiques impliqués sont bénévoles. Le financement permettra de réaliser les recherches (matériel, stagiaires, etc.).



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

- **Un règlement intérieur est-il prévu, afin de garantir la transparence et le respect des processus décisionnels (comme pour beaucoup d'associations) ?**

- Cela n'est pas prévu pour l'instant. L'institut est preneur de modèles de règlements. Il faut par exemple voir l'institut de Fos-sur-Mer.

- **Comment récupérer les scientifiques qui s'étaient dits motivés, mais qui ne participent finalement pas ?**

- Chantal Staquet recontactera les personnes qu'elle connaît personnellement. L'échange de paire à paire est nécessaire.

L'Agora

Suite à la consultation des membres de la réunion inter collège de l'Institut, l'Agora pourrait prendre la forme de :

- observatoire de sciences participatives,
- média indépendant (lettre d'information, radio ou autre).

- **L'item de média indépendant semble trop tôt pour communiquer. La communication doit servir à diffuser de la matière concrète.**

- Il est malgré tout nécessaire de travailler le sujet. Une méthode de travail a été définie : toute communication doit passer, pour l'instant, par la validation de Chantal Staquet.
- L'Institut regroupe des acteurs nombreux avec des points de vue différents. A l'extérieur de l'Institut, les personnes peuvent porter leurs points de vue et rationalités propres. A l'intérieur de l'Institut, l'objectif est de définir un objectif et un discours propre.

La CCPMB transmettra au Bureau de l'Institut des coordonnées pour des formations sur les méthodes de facilitation, d'animation de réunion et d'ateliers et de prises de décision par consensus.

- **Question de l'Institut à la CCPMB - Comment la CCPMB choisit-elle de lancer des études, comme par exemple Alt'Air ?**

- La commission environnement échange sur les sujets avant de se positionner sur l'opportunité de lancer une action ou une étude, sur la base de proposition des élus, ou dans la continuité des actions en cours.
- Un projet de recherche très pointu sur l'air en altitude est en cours de définition avec le laboratoire EDYTEM. Des présentations, à l'issue de cette thèse, seront prévues pour les élus de la CCPMB et auprès du grand public.

- **Question de l'Institut à la CCPMB – L'Institut aura-t-il vocation à proposer des politiques publiques ?**

- Non, ce sont les élus qui définissent les politiques publiques.
- L'Institut pourra sensibiliser la CCPMB sur les sujets à développer (PFAS par exemple) et sur les domaines à explorer, mais il n'est pas attendu de proposition d'action publique.

2. Point sur deux actions de santé

Prévention – dépistage du cancer de la peau

Deux propositions pour une journée de dépistage :

- Société privée Hocoia – 3000 € TTC (prises de RDV comprises)
- Syndicat National des Dermatologues – 1800 € TTC (prises de rendez-vous à assurer)

Avis des membres de la commission :

- Le dépistage des cancers de la peau dans le secteur est nécessaire, parce que de nombreuses personnes présentent un risque (professionnels du tourisme, agriculteurs par exemple).
- Le risque est de pallier le rôle de prévention d'autres acteurs, qui se désengageraient.
- Le problème de la désertification médicale est à prendre à bras-le-corps sur le territoire de la CCPMB.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

Conclusion :

- Définir les priorités en matière d'actions de santé (prévention-dépistage) au Pays du Mont-Blanc, en prenant contact avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) (identifier les pathologies et spécialités à traiter).

Sensibilisation - qualité de l'air et santé par l'IREPS dans le cadre du PPA

Formation des professionnels de l'enfance en novembre.

- Ne pas cibler le fond de vallée, envoyer à tous les établissements
- Mobiliser particulièrement les écoles ayant participé à Cube.écoles

3. Alti'Air – évolution possible

- Présentation du contenu du programme de recherches
- Présentation des résultats intermédiaires des campagnes de mesures hivernale et estivale

Principaux résultats

Particules en suspension

- Sur l'année, les pics de particules de sable du Sahara apparaissent sur tous les capteurs
- Sur la campagne estivale, tous les sites ont montré des concentrations proches des valeurs recommandées par l'OMS
- Le capteur positionné à Passy-Atmo présente des concentrations en particules plus élevées en hiver.
- Les profils journaliers montrent un impact du chauffage au bois (pic du matin et du soir).
- Plus l'altitude est élevée, plus les concentrations en particules fines sont faibles.
- L'hiver, la proportion de particules plus fines est plus importante qu'en été.

Oxydes d'azote

- Les concentrations mesurées en été sont proches de la valeur OMS, à part à Saint-Gervais.
- Les concentrations mesurées en hiver sont plus importantes (transformation moins rapide du NO₂)
- Plus les axes routiers sont proches, plus les concentrations sont élevées.

Discussion sur les suites à donner

NO_x – uniquement les tubes passifs (les capteurs sont en limite de détection)

Réduire à 4 sites pour optimiser les coûts – Saint-Gervais, Cordon, Siège de la CCPMB, Mont d'Arbois ?

Prélèvement en hiver – sur 1 ou 2 sites, prélever tous les jours, analyser 20 jours.

Ou prélèvements pour caractériser les particules chaque mois de l'année.

Approfondir la caractérisation des particules PM_{2,5} sur la fraction non identifiée à ce jour.

Objectif : se concentrer sur les particules les plus fines (PM_{2,5}). Identifier, lors des pics hivernaux, les sources d'émission des particules PM_{2,5}.

Abandonner le Mont d'Arbois pour se concentrer sur les zones habitées.

Retravailler la proposition 1 (mesures principalement en hiver), pour consolider les résultats avec une période plus représentative au niveau de la température.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.



astera

Le Président de la Commission Santé Environnement,
Raphaël CASTERA.